



Paris, le 19 avril 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

PROJET DE FUSION ENTRE CFF RECYCLING ET SA FILIALE PENAUILLE POLYSERVICES

Le 18 avril 2007, les Conseils d'administration de CFF Recycling et de Penaillle Polyservices présidés par Monsieur DERICHEBOURG ont chacun approuvé le principe d'une fusion des deux sociétés par voie d'absorption de CFF Recycling par PENAUILLE. CFF Recycling contrôle actuellement environ 67% du capital et des droits de vote de Penaillle Polyservices.

MOTIFS ET BENEFICES ATTENDUS DE L'OPERATION DE FUSION ENVISAGEE

En juillet 2006, CFF Recycling, déjà actionnaire de contrôle de Penaillle Polyservices, a porté à 67% sa participation dans sa filiale. Sous la présidence de Monsieur DERICHEBOURG depuis cette date, une profonde restructuration du groupe Penaillle Polyservices a été lancée par CFF Recycling qui a encore augmenté son implication financière dans sa filiale.

L'opération aujourd'hui envisagée tire les conséquences de cette interdépendance. Elle permettra de simplifier la structure de détention de Penaillle Polyservices et de faire bénéficier le groupe d'un statut boursier unique et renforcé dont la capacité distributive sera préservée dès le présent exercice.

Cette opération facilitera par ailleurs la mise en œuvre de synergies opérationnelles à la fois en termes de revenus et de coûts. Alors que le métier du recyclage évolue vers une dimension accrue des services, la fusion permettra de disposer d'un pôle services de qualité capable de présenter une offre globale de recyclage et de multiservices. Fort d'environ 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires et de 55.000 collaborateurs, le nouveau groupe pourra continuer à s'appuyer sur une profitabilité tirée par les performances des activités recyclage, dans l'attente du redressement entrepris par CFF Recycling des activités de services aux entreprises et de services aéroportuaires.

Enfin, cette fusion permettra également une optimisation financière accrue du groupe.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION DE FUSION ENVISAGEE

L'opération envisagée consisterait en une fusion absorption de CFF Recycling par sa filiale Penauille Polyservices, selon une parité de sept (7) actions Penauille Polyservices nouvelles pour une (1) action CFF Recycling. L'admission des actions nouvelles Penauille Polyservices aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B) sera demandée.

La fusion de CFF Recycling et Penauille Polyservices a fait l'objet d'une procédure de consultation des représentants du personnel. Elle sera soumise à l'approbation des actionnaires des deux sociétés, étant précisé que la parité de fusion envisagée de sept actions Penauille Polyservices pour chaque action CFF Recycling détenue sera appréciée par les commissaires à la fusion qui seront nommés par le Tribunal de commerce de Paris. La fusion de CFF Recycling et Penauille Polyservices est en outre subordonnée à l'obtention, auprès de l'Autorité des marchés financiers, des décisions nécessaires à sa réalisation dans les termes envisagés.

A l'issue de la fusion, Penauille Polyservices exercera trois métiers : le recyclage, les services aux entreprises et les services aéroportuaires. Chaque métier sera contrôlé par une société faîtière filiale à 100 % de Penauille Polyservices.

CALENDRIER INDICATIF

Les modalités définitives de la fusion, et notamment l'appréciation par les commissaires à la fusion de la parité d'échange envisagée, devraient être connues au plus tard au début du mois de juin 2007. Elles feront l'objet d'un communiqué de presse.

Les assemblées générales de CFF Recycling et Penauille Polyservices réunies pour approuver les opérations de fusion devraient se tenir à la mi-juillet 2007.

A PROPOS DE CFF RECYCLING

CFF Recycling est cotée sur le Compartiment B d'Euronext Paris et intégrée dans l'indice EURONEXT 150 – Code ISIN : FR 000003905

A PROPOS DE PENAUILLE POLYSERVICES

Penauille Polyservices est cotée sur le Compartiment B d'Euronext Paris, éligible au SRD et intégrée dans l'indice EURONEXT 150 – Code ISIN : FR 0000053381 – Code Reuters : PPSF.PA – Code Bloomberg : PPS FP

CONTACTS PRESSE CFF RECYCLING ET PENAUILLE POLYSERVICES :

M. Bernard Régis – Tel : +33 (0)1 44 75 40 24

Ce communiqué de presse est également disponible sur le site internet de la société CFF Recycling (www.cffrecycling.com) et de la société Penauille Polyservices (www.penauille.com)

INFORMATION IMPORTANTE

Pour les besoins de l'opération de fusion projetée, les documents d'information nécessaires seront déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »). Il est fortement recommandé aux investisseurs de lire tous les documents qui seront déposés auprès de l'AMF, ainsi que tout avenant ou complément à ces documents. Les investisseurs recevront, au moment opportun, des informations sur la manière d'obtenir, sans frais, les documents relatifs à l'opération par Penauille Polyservices ou par un mandataire dûment désigné. Les investisseurs et les actionnaires de CFF Recycling pourront obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ou directement sur le site internet de CFF Recycling (www.cffrecycling.com) ou sur le site internet de Penauille Polyservices (www.penauille.com) .